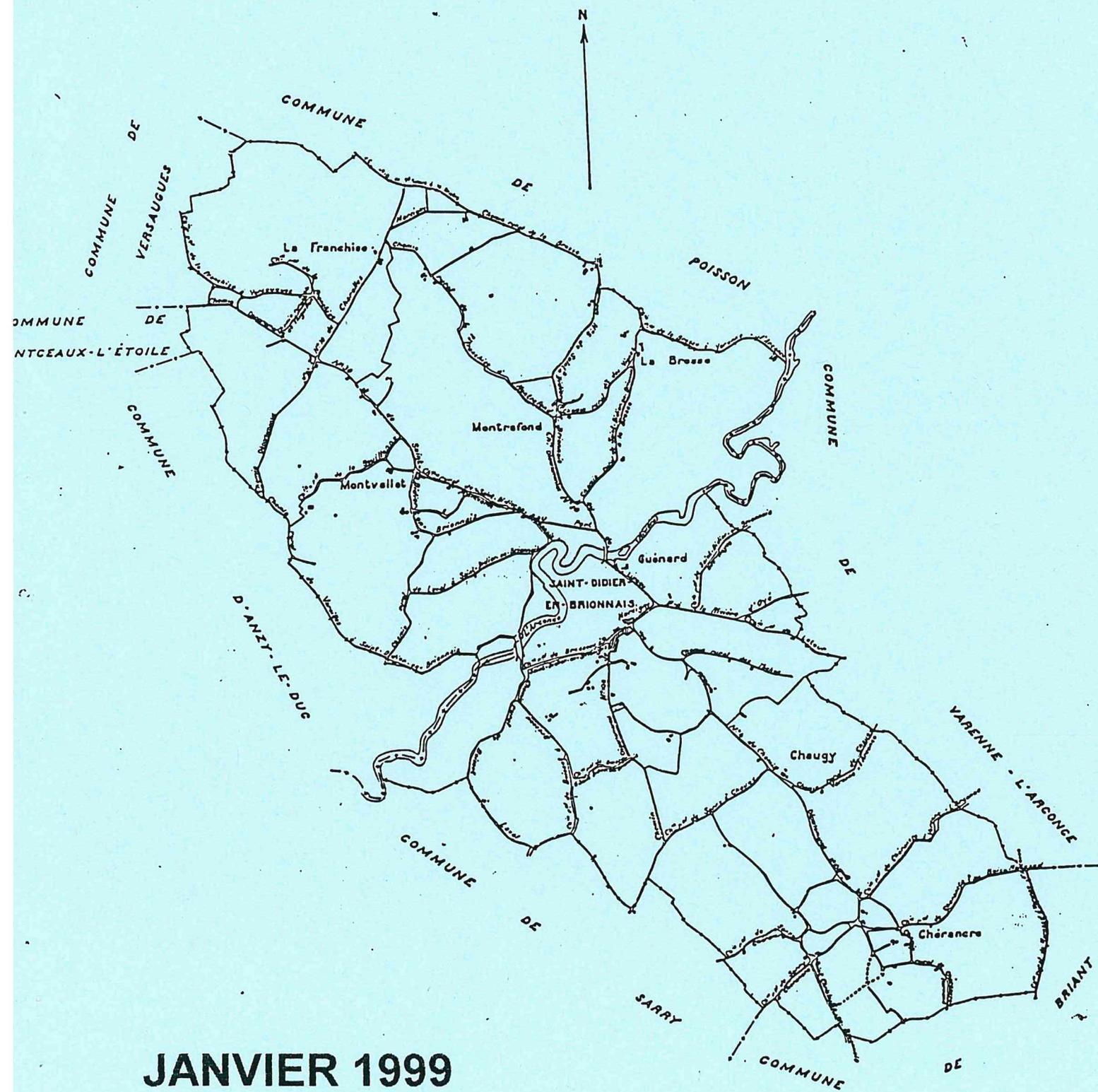


SAINT DIDIER EN BRIONNAIS

BULLETIN COMMUNAL



JANVIER 1999

N° 10

LE MOT DU MAIRE

Pour cette dernière année du deuxième millénaire, le Conseil Municipal et moi même nous vous présentons nos meilleurs voeux.

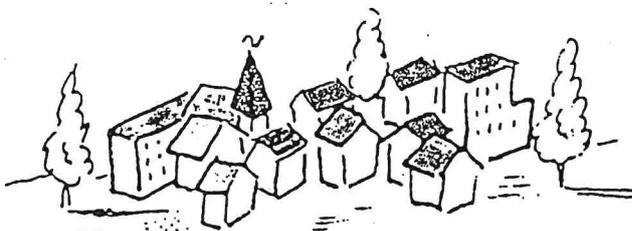
Je souhaite la bienvenue aux nouvelles familles installées dans notre village et que cette année 1999 apporte à chacune et chacun d'entre vous santé, bonheur et prospérité.

Je tiens à remercier tous les bénévoles, associations, bibliothèque, employés communaux qui par leur travail apportent une vie, le confort et le bien être dans notre commune.

Dans ce 10ème bulletin nous avons essayé de vous apporter les informations de l'année 1998.

Bonne lecture à tous.

A. MAMESSIER



DEPENSES 1998

Remboursement capital emprunts	99116 F
Achat lave vaisselle, coupe herbe, taille haies	21004 F
Aménagement chambre froide à la salle	22446 F
Travaux de voirie	42189 F
Travaux de batiments	32161 F
Combustibles	9217 F
Fournitures de bureau, entretien, documentation	9367 F
Frais de personnel et rémunérations diverses	175523 F
Impots et taxes	5053 F
Fleurs	2223 F
Entretien matériel et achat petit matériel	13985 F
Electricité, eau , gaz	32806 F
Primes assurances	8620 F
Honoraires	2276 F
Participations (RPI, Collège, Syndicat des Eaux,C de secours)	22607 F
Subventions diverses	11913 F
Fêtes et cérémonies	14457 F
Frais de timbres et téléphone	4088 F
Indemnité de fonction maire et adjoints	46583 F
Remboursement des intérêts d'emprunts	50366 F
	<hr/>
TOTAL	626000 F

RECETTES 1998

Subventions	74364 F
Fonds compensation TVA	9757 F
Location immeuble	44691 F
Concessions cimetièrè	440 F
Redevance Télécom	854 F
Revenus des titres	70 F
Recouvrements (y compris personnel en contrat)	84027 F
Dotation Globale de Fonctionnement	101308 F
Impôts indirects	9352 F
Fonds Taxe Professionnelle	2022 F
Contributions directes	
Taxe d'habitation	20530 F
Taxe foncier bati	30208 F
Taxe foncier non bati	173995 F
Taxe professionnelle	50348 F
Compensation	9607 F
Excédent d'investissement reporté	27580 F

TOTAL 639153 F

TRAVAUX DE BATIMENTS

Travaux d'entretien effectués cette année

PEINTURES :

- rambardes sur le mur du parking de la salle polyvalente
- portails église, école et cimetière
- portes des remises et abris
- portes église
- croix "Champ Epineux" et "Le bourg"
- hall d'entrée école

Démoussage des murs de clôture de l'église, école et commerce

Crochets de fermeture des volets du bâtiment mairie

Réparation des vitraux y compris peintures par un bénévole

Installation de 2 hauts parleurs à l'église

Acquisition Lave vaisselle à la salle

Installation d'une chambre froide à la salle

Aménagement d'une salle d'archives à l'étage

Installation électrique mairie et extérieurs du bâtiment

Réfection de la salle de mairie : le hall d'entrée commun avec l'école a été supprimé ce qui a permis d'agrandir la pièce. Les conseillers municipaux ont donc plus d'espace lors des réunions.

REVISION DU CODE DE LA ROUTE

Lancées sur le canton de La Clayette, ces soirées ont vu déjà 150 personnes venir se "recycler". Ces séances sont ouvertes à toutes les personnes soucieuses de se remettre en mémoire les règlements et dispositions du Code de la Route.

L'auto-école SCHNEIDER de La Clayette assure le bon déroulement de la soirée et répond aux questions

Une séance aura lieu à Saint Christophe à la salle de réunions le vendredi 19 février à 20 H 30. ENTREE GRATUITE

TRAVAUX DE VOIRIE REALISES EN 1998

- Chemin (de maison Philippe CORNELOUP à maison Jean RAJAUD) : 5 camions de cailloux et tuyaux de 0 200 plus 1 regard
- chemin de Bresseau (côté église) : 3 camions de cailloux
- chemin de Chateau Vert : 1 camion de cailloux
- chemin de Tolcy : 1 camion de cailloux
- chemin de la Bouillonne : 1 camion de cailloux
- chemin des Crêts : 30 mètres de tuyaux de 0 200
- Aménagement du Point Propre : 25 mètres de drains et 1 camion de granit
- chemin de Bresseau (côté rivière) et chemin Laval : 1 camion de cailloux
- Bourg vers nouvelle maison : 2 regards et 30 mètres de tuyaux de 0 300
- dépôt : 2 camions de cailloux granit
- broyage de tous les milieux de chemins communaux

Nous remercions tous les volontaires qui ont participé à la remise en service du chemin de chez M. Valorge au Pin.

=====

ELAGAGE

Il est rappelé aux propriétaires ou locataires riverains des voies communales qu'ils doivent procéder à l'entretien des plantations, élagage des haies , débroussaillage des clôtures implantées pour des raisons de visibilité. Ces travaux doivent être exécutés avant le 15 mars conformément à l'arrêté municipal.

=====

TOMBE LA NEIGE !

Début janvier, la neige est tombée en abondance. Surprise, car une telle quantité ne s'était pas vue depuis de nombreuses années. Le traineau a donc été mis à rude épreuve.

La population a exprimé ses remerciements pour un déneigement effectué rapidement et suffisamment par l'employé communal.

LA PERCHE BRIONNAISE

Le 18 Décembre 1998, à l'Auberge du Val d'Arconce, l'assemblée générale annuelle a réuni une quinzaine de personnes. Aucun changement dans le bureau. Légère augmentation d'année en année pour la vente des cartes.

Un alevinage de 50 Kgs de truites, 60 Kgs de gardons et 40 Kgs de tanches est prévu pour cette année. **L'ouverture de la truite est le 13 Mars.**

Le 28 Février 1998, nous nous sommes retrouvés 50 personnes dans une bonne ambiance autour de la table à Saint Didier en Brionnais ainsi que le 12 septembre à la salle de Varennes l'Arconce pour déguster les traditionnels jambons à la broche. Le prochain repas est prévu le 27 Février à la salle de Poisson.

Les cartes de pêche sont toujours en vente à l'Auberge du Val d'Arconce.



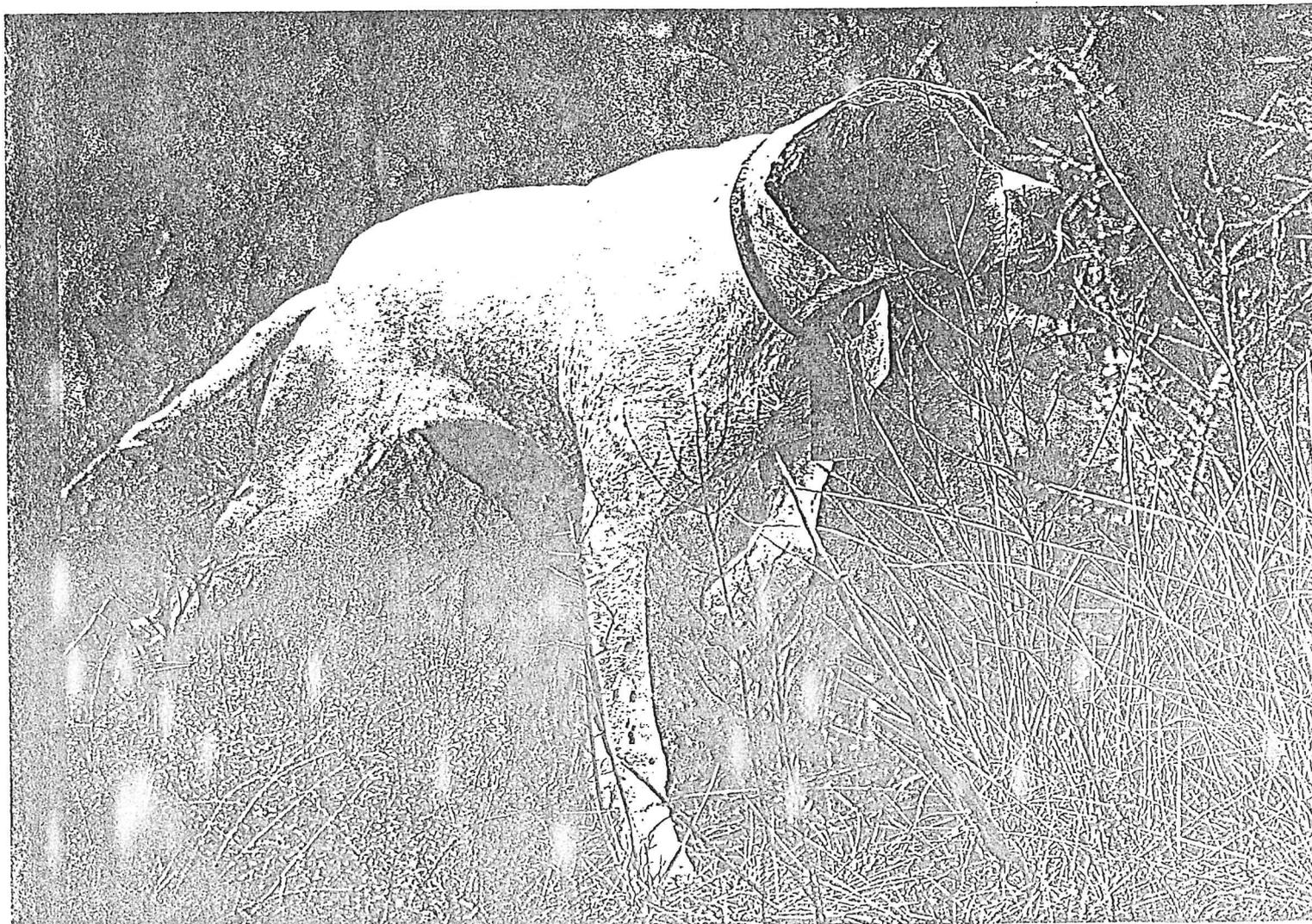
SOCIETE DE CHASSE "LE RALLY"

Le nombre d'adhérents de la société de chasse est de 20 cette année. Malgré les efforts des chasseurs le petit gibier reste rare.

Un petit espoir se profile à l'horizon, car nous avons lâché 15 couples de perdrix grises dans des endroits protégés et nous leur porterons à manger pendant tout l'hiver.

Le lièvre est en nette progression cela est dû à la limitation des jours de chasse, ainsi qu'au prélevement de deux lièvres par chasseur et par saison.

Le chevreuil est toujours en progression car nous avons obtenu 38 bagues pour le groupement.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Comme chaque année, l'Amicale des Donneurs de Sang se fait un plaisir de partager ses informations à toute la population par le biais du bulletin municipal.

La réussite des collectes de Sang a été réalisée grâce à la générosité des 235 donateurs qui se sont présentés aux quatre journées proposées.

A l'assemblée générale des présidents des Amicales de Saône et Loire fin novembre 1997, il nous a été demandé d'amener un minimum de 10 nouveaux donateurs par Amicale, ceci pour compenser la perte des Donneurs transfusés qui sont provisoirement exclus. Eh bien nous avons atteint le nombre de **14 nouveaux donateurs** dans notre canton. Un coup de chapeau en passant au garage NIGAY de Saint Christophe qui vient en famille accompagné des employés, un bel exemple à suivre.

Pour cette année 1999 il y a déjà 3 collectes de programmées et sans doute une supplémentaire aux vacances fin juillet - début août qui s'adressera aussi à tous les résidents secondaires.

Il faut absolument que nous puissions encore progresser, les Donneurs de Sang ne cessent de répéter que leur engagement demeure nécessaire.

Les responsables de l'association disent un grand merci pour ce geste de vrai fraternité et présentent à tous les Donneurs et leur famille des vœux de bonne et heureuse année et surtout de bonne santé.

N'oubliez surtout pas qu'en France actuellement 3.000.000 de dons de Sang sont nécessaires pour assurer la survie des malades et des blessés, le don du Sang restera toujours un geste généreux et désintéressé.

Je remercie vivement les municipalités et le comité des fêtes de Saint Christophe pour les subventions qui nous sont allouées.

Je vous attends nombreux pour les prochaines collectes et je redis à tous ma gratitude

Marie Jeanne LORTON

COLLECTES DE SANG EN 1999 : Semur en Brionnais : 10 Février et 2 Juin

St-Christophe en Brionnais : Fin Juillet - Début Août - 29 Septembre



Donner son sang : un geste sûr, des besoins quotidiens.



UN BILAN ASSOCIATIF

Les activités qui animent notre village se sont dans l'ensemble bien déroulées. Pourtant le temps ne fut pas favorable pour l'organisation de la troisième marche mais les gens ont tout de même répondu présents ce qui montre qu'ils ont apprécié l'accueil des deux dernières années. Ensuite s'est déroulé le repas du mois d'août : encore un succès au niveau de l'ambiance et je pense que les personnes présentes ont apprécié cette journée.

Enfin un mot sur le concours de manille, 32 doublettes étaient présentes, une bonne ambiance, tout s'est bien passé.

Ce concours de manille a été l'occasion de voir que l'association repose sur des bases solides. En effet, pour diverses raisons, cinq membres du bureau restreint (c'est à dire président, vice-président, secrétaire, vice secrétaire, trésorière et vice trésorière) étaient absents pour le concours ; Ces absences n'ont pas remis en cause le concours car derrière ce bureau restreint, il y a beaucoup de personnes compétentes.

Cette année, nous avons également ouvert un nouveau chemin que nous avons utilisé pour la marche. Ce fut l'occasion de nous retrouver autour d'un saucisson beaujolais (la cuisinière se reconnaîtra) et d'une bonne bouteille. C'est dans cet esprit qu'une association doit vivre.

Pour conclure, je remercie toutes les personnes qui oeuvrent pour l'association et je vous présente au nom du bureau tous mes voeux de bonheur.

Le Président

BIBLIOTHEQUE

Mesdames Marie Thérèse MARTIN et Marie Thérèse MAMESSIER sont toujours à votre disposition à la bibliothèque les jours suivants :

Lundi de 12 H 30 à 13 H 30 (enfants)

Mardi de 10 H 30 à 11 H 30

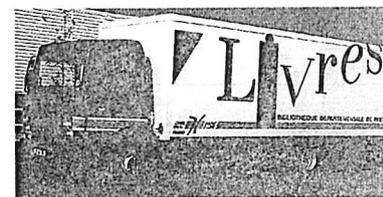
Samedi de 10 H 30 à 12 H 30

Les prêts sont gratuits pour tous !

Vu les dons qui affluent, la bibliothèque devient trop petite pour contenir tous ces livres ! Il faudra penser à agrandir !!

Nous remercions vivement les personnes qui ont fait don de livres pendant l'année écoulée.

BONNE LECTURE A TOUS



L E BIBLIOBUS

ASSOCIATION MUSICALE DU CHAROLAIS BRIONNAIS

Présentation : Créée le 27 novembre 1985, elle a pour objet le développement artistique et culturel de la région du Val d'Arconce, notamment le domaine musical.

L' Association musicale du Charolais Brionnais accueille chaque semaine environ 130 personnes (enfants et adultes).

DISCIPLINES ENSEIGNEES :

1° EVEIL MUSICAL (de 3 à 7 ans)

Ce cours propose des exercices les plus variés possible en observant un équilibre entre une participation active et corporelle et un travail intellectuel et graphique.

APPLICATION MUSICALE : chant, audition, mouvement corporel, rythme.

Tarifs 98 - 99 : le cours d'une heure par semaine : 20 F

2°) FORMATION MUSICALE :

Dans le cadre de cours "solfège et flûte", les élèves apprennent le rythme, la lecture des notes, agrémentés par l'étude de la flûte soprano et alto.

Tarifs 98-99 : le cours d'une heure par semaine : 20 F

3°) FORMATION INSTRUMENTALE :

1) Guitare acoustique et électrique : à partir de 8 ans

Tarifs 98-99 : cours de 2 élèves : 50 F/ H

cours de 3 élèves : 40 F/H

2) Batterie acoustique et électronique : à partir de 8 ans

Tarifs 98-99 : cours individuel : 85 F/H

cours de 2 élèves : 60 F/H

Stage 1/2 journée (pendant les périodes de vacances scolaires).

3) Initiation à l'harmonica diatonique

4) FORMATION VOCALE :

Technique de la voix parlée et chantée

Tarifs 98-99 : cours de 8 personnes = 30 F/cours de 2 h

La chorale enfants "*LES PASSE PARTOUT*" (de 6 à 13 ans)

La chorale adolescents "*LES NOVADOS*" (de 14 à 21 ans)

La chorale adultes "*LES CHOEURS DU VAL D'ARCONCE*"

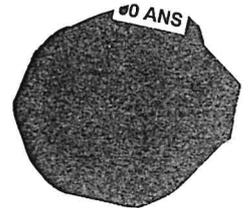
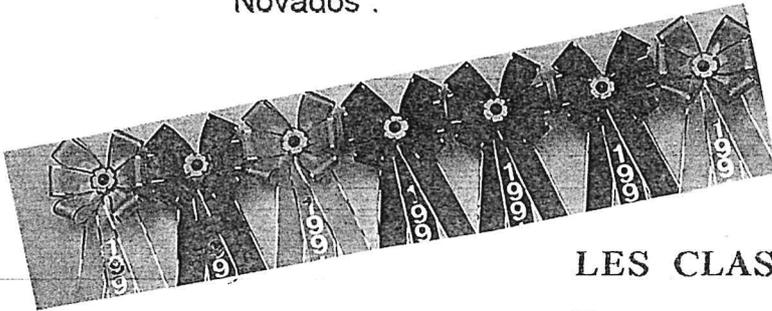
LES LIEUX DE COURS 98-99 :

Saint Didier en Brionnais, Paray le Monial , Lugny les Charolles, Poisson

Toutes ces activités ont lieu en dehors des heures scolaires du lundi au vendredi.

Pendant les périodes de vacances scolaires des stages 1/2 journée sont organisés pour les instruments.

Des stages "chansons contemporaines" d'une journée et demie sont également organisés, pour la chorale enfants "Les Passe Partout" et la chorale adolescents "Les Novados".



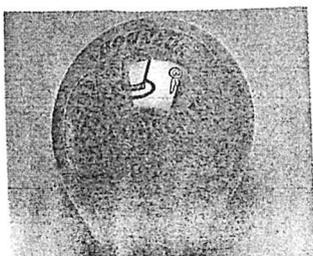
LES CLASSES EN 7 ET 8

Il y avait dix ans que les conscrits des années en 7 et 8 ne s'étaient pas réunis (le 6 mars 1988). Aussi une petite équipe se constitua-t-elle dans la fin du printemps 1998 pour organiser une nouvelle rencontre. Très rapidement, la date du samedi 5 septembre 1998 fut arrêtée. Plusieurs réunions dans l'été eurent lieu et l'organisation fut rapidement bouclée grâce au travail de tous.

La cérémonie débuta par le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts de notre commune. A nos anciens combattants nous associâmes tous ceux qui nous avaient quittés depuis 1988.

Le repas délicieux fut apprécié à l'unanimité des participants. Nous avons confié à l'un de nos amis musiciens la lourde charge de nous faire digérer par quelques exercices de danse. Le résultat s'éleva au-delà de nos espérances. De telle sorte que l'appétit réapparut chez tout le monde en fin de journée. Le couvert se remit, la soupe à l'oignon fut servie et tous les ventres bien remplis. Notre joie de nous retrouver se termina très tard dans la nuit.

Cette journée aura été celle du succès, de la joie et de l'amitié. En effet nous comptabilisions presque autant de participants le soir qu'à midi. De plus le comité d'organisation, en remerciement à la commune pour le prêt gratuit de ses équipements, fit don de la totalité du bénéfice de la soirée (1100 francs) à Monsieur le Maire pour la participation à l'achat d'une cafetière.



A bientôt...

DES NOUVELLES DE L'ECOLE

Lorsque je suis arrivé en 1993, il y avait 9 élèves dans l'école de Saint Didier. Le RPI venait de se créer.

Aujourd'hui, l'effectif de l'école est de 21 élèves; c'est vous dire que le regroupement est une réussite. L'année scolaire a été jalonnée par des activités artistiques, sportives et citoyennes.

Artistes: ce mot n'est pas trop fort si l'on considère les sculptures que les élèves ont réalisées lors des ateliers que nous avons mis en place dans nos classes en présence d'un artiste : M. CHABLAIS.

Sportifs : Les petites jambes de nos enfants fonctionnent bien; pour preuve les médailles individuelles remportées lors du cross de l'USEP à Paray le Monial et la coupe de l'école la plus représentée (nombre de participants par rapport à l'effectif de l'école)

Citoyens : Les CM2 (enfants qui sont maintenant en 6°) ont compris la signification de ce mot en travaillant sur l'esclavage à l'occasion d'un concours organisé pour célébrer les 150 ans de l'abolition de l'esclavage. Même s'ils n'ont pas gagné, ce fut l'occasion d'aborder des notions très importantes telles que le respect de l'autre, les conditions de vie des autres enfants.



A travers ces différentes activités, les enfants ont pu développer leurs idées, leur imagination et leur corps.

Pour ma part, je vous présente tous mes vœux de bonheur.

L'instit (Pas celui de la télé !!!)

L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE PAYSAGER DU CHAROLAIS-BRIONNAIS a été constituée en décembre 1997.

L'Association progresse, depuis la journée du Patrimoine de Pays, le 14 juin dernier, où une généreuse équipe de "maçons" bénévoles a su mener à bien la reconstruction d'un mur en pierre sèche, sans mortier, au bourg de Sarry, chez M. Psomiadès.

Nous sommes heureux et reconnaissants des subventions déjà obtenues auprès de la Communauté de communes du canton de Semur, de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, du Conseil Général sans oublier le conseil municipal de Saint Didier en Brionnais.

Nous pouvons annoncer que les travaux confiés à l'atelier AIDER, chantier d'insertion professionnelle, devraient commencer par l'entrée du bourg de Saint Didier, dans les mois qui vont suivre.

Les gens du pays pourront alors de nouveau admirer le fruit de l'épierrage des terres et des prairies effectué tout au long des générations, le fruit du travail des hommes : ces beaux murs en pierre sèche, qui forment avec les haies, le maillage contenant les terres exploitées. Ces murets participent à notre patrimoine brionnais à plus d'un titre : Ils atténuent l'érosion des sols, servent de brisevent, protègent la petite faune, enfin ils agrémentent le paysage qu'ils structurent pour le plaisir et la quiétude des habitants au cours de leurs promenades.

Nous pensons, avec le concours de toutes les bonnes volontés et la collaboration du conseil municipal et des associations de la commune, organiser en juin prochain une seconde démonstration de reconstruction des murs au bourg de Saint Didier ainsi qu'en juillet un concert à l'église de Saint Didier.

Edouard DECHELETTE

Secrétaire de l'A.S.P.P.C.B.

Trions Nos Déchets .

C'est d'abord une obligation légale ,la loi du 13 juillet 1992 nous oblige à mettre en place le tri sélectif avant 2002 et la circulaire ministérielle du 28 avril 1998 stipule que 60% des ordures ménagères devront être valorisées et que les 40% restant seront soit enfouies soit incinérées .

Nous rejoindront ainsi les 8000 communes de France qui ont déjà fait le choix de valoriser les déchets.

C'est ensuite une obligation économique .

Le renforcement des prescriptions réglementaires (augmentation de 50% de la taxe de mise en décharge dite taxe ADEME , nouvelle norme de traitement des fumées d'incinération) fait qu'il faut diminuer le plus possible le volume des déchets à éliminer. Pour cela , il faut trier nos déchets et recycler ce qui peut l'être . 40% des déchets que nous produisons sont recyclables .

Quant on sait que les 5000 habitants de nos 14 communes en 1997 ont produit environ 1300 tonnes d'ordures ménagères soit environ 750 g par habitant et par jour et nous collectons une moyenne de 120 tonnes de verre par an .

Et le coût du service ne ferait qu'augmenter ,si nous ne faisons rien .On comprend mieux l'intérêt économique .

Nous pouvons maintenant trier nos déchets en utilisant les points d'apport volontaire « PAV » ou points propres installés dans chacune de nos communes depuis le 1 er Janvier 1999 .Chaque famille a reçu un guide de tri sélectif , et des indications sont portés sur les conteneurs .

Le tri sélectif se fera en complément de la collecte des ordures ménagères .

La collecte des ordures ménagères est maintenue une fois par semaine .



Nous savons que c'est une tâche qui nous est proposée

Nous comptons sur vous pour la réaliser .

SARROCA. E
DELEGUE DE L' ENVIRONNEMENT .



L'Association A. D. M. R.

L'association ADMR de Saint Christophe en Brionnais et des communes environnantes vient en aide à toutes les personnes.

Le service ADMR se diversifie et propose de nombreux services : Aide aux personnes âgées (aide ménagère, mandataire), garde à domicile, portage de repas (voir le dépliant ci-joint), aide à la famille etc...

Nous sommes à l'écoute de toutes les demandes et nous essayons avec tous les moyens mis à notre disposition de répondre à tous.

Personnes à contacter :

Aide Ménagère : Mme Liliane MAMESSIER - Tél
0385250420

Aide Familiale : Mme Anne Marie VELUT - Tél
0385258546

Portage de repas : Mme Odette MEHU - Tél
0385253260

CLUB "RENCONTRE"

Nos réunions ont toujours lieu le 3ème jeudi du mois à la salle polyvalente que Monsieur le Maire et la Municipalité ont la gentillesse de nous prêter.

Cette année nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau adhérent et nous espérons que d'autres suivront.

Nous passons un après midi agréable avec jeux divers et nous terminons la soirée en fêtant les anniversaires accompagnés de café, boissons et gâteries.

Dans le courant de l'année nous faisons une petite sortie dans les environs avec repas.

Recensement de la population : c'est pour bientôt ! En mars 99.

Le recensement de la population aura lieu à partir du 8 mars 1999 dans les maisons individuelles. C'est pourquoi, chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, est concernée. Un agent recenseur viendra déposer des questionnaires. Votre anonymat est préservé, les informations individuelles recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE, qui les transforme en statistiques.

En 1990 la population était de 133 habitants alors qu'en 1801 on comptait 345 Habitants. Ci-dessous le tableau de l'évolution démographique :

Année	Habitants	Année	Habitants	Année	Habitants
1801 :	345	1806 :	342	1821 :	346
1831 :	361	1836 :	416	1841 :	432
1846 :	445	1851 :	464	1856 :	424
1861 :	417	1866 :	410	1872 :	404
1876 :	383	1881 :	412	1886 :	380
1891 :	386	1896 :	370	1901 :	363
1906 :	365	1911 :	327	1921 :	271
1926 :	247	1931 :	265	1936 :	257
1946 :	233	1954 :	200	1962 :	203
1968 :	188	1982 :	146	1990 :	133

Quel est le nombre d'habitants, dans la commune, le département, la région, le pays ? Quelles sont les conditions de logement, la composition des ménages, la pyramide des âges, le niveau d'études, les professions exercées, les modes de transport ? C'est entre autres à ces questions essentielles que le recensement permet de répondre.

Le dernier recensement a eu lieu en 1990. Depuis, le nombre d'habitants a changé, les conditions de vie aussi, les besoins ont évolué. Il est indispensable d'avoir des indications chiffrées exhaustives et fiables, pour prendre des décisions importantes qui engagent l'avenir. Et ce qui est vrai pour la collectivité nationale l'est encore plus pour la commune. Le prochain recensement aura donc lieu en mars 1999.

Un outil de réflexion, de décision et d'action

Disposer de données actualisées est également primordial pour que les analyses, les mesures prises et les projets correspondent effectivement à la réalité et aux besoins de la population. Les résultats sont utilisés pour conduire la politique de l'emploi, de la protection sociale et sanitaire et d'équipements (transports, crèches, hôpitaux, écoles, équipements sociaux, culturels et sportifs ...) au niveau national et au niveau local.

Le recensement contribue à la vie du pays et de la commune

Collectivités locales et pouvoirs publics ne sont pas les seuls à utiliser les résultats du recensement. Les entreprises ont besoin de connaître la clientèle potentielle et la disponibilité de main-d'œuvre pour implanter une usine, un centre commercial, par exemple. Les associations œuvrant dans les domaines sociaux s'en inspirent pour leurs actions. On comprend pourquoi il est nécessaire que chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, réponde aux questionnaires du recensement.

C'est très simple d'y participer

Le recensement dans les appartements et les maisons individuelles commence le 8 mars 1999. Les questionnaires sont déposés et retirés à votre domicile par l'un des agents recenseurs recrutés par la mairie. Tous ont reçu une formation et disposent d'une carte officialisant leur fonction. Ils peuvent bien sûr vous aider à les remplir, dans le respect du secret professionnel auquel ils sont tenus sous peine de sanction.

Les personnes vivant en "communautés" (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires,...) sont recensées dès février.

Le respect strict de la confidentialité et de l'anonymat

Que deviennent les informations individuelles recueillies ? Des statistiques : c'est le but exclusif du recensement. Ces informations sont, en effet, transmises uniquement à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) qui les traite sans les noms et les adresses. Autrement dit elles ne peuvent en aucun cas donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux.

Chacun compte dans la commune et se compte !

La précision du recensement détermine son intérêt. Si des personnes vivant dans la commune n'y figurent pas, la "photographie" est incomplète et les résultats faussés. Savez-vous que si une seule personne ne répond pas à chacun des 115 000 agents recenseurs, une ville de la taille de Caen¹ disparaît de la carte de France ! Dès le 8 mars, réservez-leur le meilleur accueil.

ETAT CIVIL 1998

NAISSANCES

Ludovic GAUTHIER le 20 Février
Alix MEHU le 24 août
Venaïg Gwenaëlle PIJOFF le 8 Aout
Agnès THOMAS le 7 Juillet



MARIAGES

Serge PIJOFF et Evelyne
Murielle PITRE le 9 Mai

Olivier Paul MAMESSIER et
Karine Hélène DELORME
le 29 Aout à Champlecycy.

DECES

Claude Marie DESBOURBES
le 12 Juin

Marie Jeanne DUCROUX Veuve THEVENET
le 23 Février



ETAT CIVIL RETRO 1898

NAISSANCES : Marie Antoinette DEGUEURCE - Jeanne DUCARRE - Eléonore DUCROUX - Marie Antoinette DUMONT - Claudine FONTAINE (Voir ci-dessous) - Benoit Victor LAMOTTE - Jean-Claude MEHU - Jeanne RAJAUD

MARIAGES : Claude Marie BACHELET et Charlotte LAMOTTE
Jean RAJAUD et Louise BERLAND
Pierre THEVENET et Eugénie LACROIX
Jean-Marie VERNAY et Louise MEHU

DECES : Marie BORDE - Henri CHARNAY - Jean-Claude GAUCHE - Françoise JANIAUD - Claudine LEVRIER - Marie Claudia ROYET

Deux centenaires fêtées à la maison de retraite



On a pas tous les jours 100 ans ! Une vérité qui vient de nous être confirmée par deux attachantes pensionnaires de la maison de retraite : M^{me} Clotilde Devers et M^{me} Fontaine. C'est la fabuleuse histoire de toute une vie empreinte de labeur, d'amour et de sagesse qui nous fut retracée par les différents intervenants, mais aussi par des dessins d'une rare authenticité et originalité.

Tout l'établissement avait mis un point d'honneur, à marquer cet événement exceptionnel, réhaussé par la présence de plusieurs personnalités : MM. Perrier et Mamessier, maires de Marcigny et Saint-Didier, les adjoints MM. Mehu et Sarroca, la directrice de l'hôpital M^{me} Celerier, le président du conseil d'administration M. Pierre Popelin, entouré de ses membres, le docteur Prost,

le père Rouquier aumônier de l'hôpital, sans oublier les infirmières et le personnel de la maison de retraite.

M^{me} Devers née Clotilde Males, domiciliée à Paray et native de la Motte-Saint-Jean a fêté son 100^e anniversaire le 12 mai dernier. Elle a été admise dans l'établissement voici 14 ans.

Quant à M^{me} Claudine Fontaine, elle est entrée à l'hôpital depuis 9 ans, après avoir résidé à Marcigny, rue Général-de-Gaulle. Elle est née le 17 mai 1898 à Saint-Didier-en-Brionnais.

Après avoir salué l'assistance, le président Pierre Popelin eut l'honneur d'ouvrir les allocutions.

Il fit part de son admiration de se trouver face à deux « jeunes centenaires » qui ont toujours bon pied, bon œil, et de surcroît la verve facile. Bon nombre de présents

auraient aimé connaître le secret de cette étonnante jeunesse de caractère affichée par Clotilde et Claudine.

Elles ont la chance de bénéficier de soins attentifs et d'énormément d'affection de la part du personnel hospitalier, auquel il fut rendu un vibrant hommage.

M. Popelin devait conclure en adressant ses compliments à nos deux centenaires, tout en formulant le vœu que leur état de santé soit le meilleur possible.

Cette sympathique cérémonie s'acheva par les traditionnelles remises de fleurs et de cadeaux, avant que M^{me} Devers et M^{me} Fontaine ne soufflent les bougies de leurs deux siècles, et lèvent le verre de l'amitié avec les présents.

Bien entendu, Le Journal de Saône-et-Loire immortalisa l'événement par le cliché souvenir.

Melle FONTAINE

est décédée

quelques mois après

cette cérémonie

L'Amicale des Secrétaires de Mairie du Brionnais a organisé une visite des Archives Départementales à Macon. Voici des extraits d'annuaires des communes aux environs de 1900 que nous avons pu consulter.

SAINTE-DIDIER EN BRIONNAIS :

Liste des commerçants-artistes :

Auberges : LAPALUS - PETIT

Boulangers : PETIT

Cantonniers : CUCHERAT - DUMONTET

Chaux et Tuiles : GIRARD

Epiciers - Merciers : LACROIX - DEGUEURCE - GAGET

Forgeron : GAGET

Meunier : Ch MEHU

Menuisier : MAMESSIER

Receveur ruraliste : MAMESSIER

Sabotier : FONTAINE

Tabac et Pipes : LACROIX

Tissus : LACROIX

Et 100 ans plus tard on peut constater que le Meunier et le Menuisier avaient bien transmis leur métier à leurs descendants et que ces derniers ont su maintenir et faire évoluer leur entreprise.

SAINTE-DIDIER-EN-BRIONNAIS

363 habitants. — Poste de Saint-Christophe, 6 kilomètres ; à 10 kilomètres de Semur, à 9 kilomètres de la gare de Montceau-Vindécy et à 22 kilomètres de Charolles. — Superficie 1134 hectares dont 778 en prairies, 192 en céréales et en cultures, 151 en bois et 13 en vignes, — Vins ordinaires. — Commerce de bétail gras. — Excellentes prairies. — Territoire dans la vallée de l'Arconce.

La prieurè d'Anzy nommait à la cure. L'ancienne famille de l'Aubépin de Sainte-Colombe-en-Forez était en possession de la seigneurie au XVIII^e siècle. Les hameaux de Chérance et de Montraphon étaient des fiefs du prieurè de Marcigny depuis 1281. La Brosse du Busseul, autre fief donné à la prieurè de Marcigny en 1063.

Quelques extraits du registre des délibérations de 1899

Séance du 7 Mars 1899 : Vote une somme de 82.50 F par an pour l'admission d'un indigent à l'asile de Bois Sainte Marie

Séance du 26 Mars : M. Le Maire expose au Conseil Municipal que l'exécution et l'ouverture de la ligne de Paray le Monial à Lozanne va avoir pour effet de porter à cinq le nombre de voies qui est actuellement de trois au passage à niveau n° 46 du chemin de Paray à Saint Christophe en Brionnais n° 34.

Il en résultera à cause du grand nombre de trains, une traversée difficile et surtout dangereuse à ce passage à niveau qui devra avoir une largeur de 36mètres; passage qui est très fréquenté par les voitures et animaux de toute sorte, vendus à la boucherie et amenés par les emboucheurs du Brionnais.

Le Service vicinal a dû demander à la Compagnie P.L.M. d'étudier un projet de déviation du chemin n° 34 pour le conduire de ce passage à niveau au pont du chemin n° 91 de Paray le Monial à Anzy le Duc. Il n'y aurait plus ainsi aucun passage à niveau.

En même temps le service vicinal a demandé l'élargissement du pont du chemin de Paray le Monial à Anzy le Duc N°91 et de le porter à une largeur de sept mètres sur toute sa longueur.

D'autre part la circulation le long du canal du centre est dangereuse pour les voitures surtout pour les nombreux troupeaux de bestiaux qui circulent entre Paray et le Brionnais

Le Conseil Municipal après avoir délibéré estimant qu'il est de l'intérêt général de faire toutes modifications capables d'éviter les accidents soit au passage à niveau, soit le long du canal du centre emet le voeu que le projet à l'étude de la déviation du chemin n° 34 reçoive son exécution. Toutefois le Conseil serait d'avis que le passage à niveau soit maintenu pour les piétons.

Décide la vente des acacias du talus de Guénard (140 acacias à 1 F l'un)

Vote 4.50 F de dépenses imprévues pour l'achat d'un aide mémoire

Séance du 7 Mai : Election de Antoine SUCHAT,conseiller municipal et de Jean Marie DUCROUX comme adjoint

Séance du 21 Mai : vote du compte de gestion du receveur : Dépenses : 3142.67 F - Recettes : 3753.30 F

Augmente les impositions de 569 F

Vote 50 F au titre du contingent d'aide sociale

Vote une imposition spéciale de 5 centimes pour la réparation des chemins vicinaux et une prestation en nature de 3 journées de travail

Séance du 9 Juillet : approuve la délibération relative à la création d'un téléphone telle qu'elle est rédigée par le Préfet

Séance du 6 aout : Désigne les membres chargés de la confection des listes électorales consulaires

Emet un avis favorable à la création de deux nouvelles foires-à Chambilly

Séance du 9 Novembre : Nomme le délégué pour la révision de la liste électorale et nomme les répartiteurs

Demande qu'un soldat revienne dans ses foyers comme soutien de famille le père ayant des séquelles de la guerre de 1870

Séance du 24 Novembre : Election des délégués pour les sénatoriales

TARIF LOCATION SALLE

	Commune	Extérieur
MARIAGE	670 F	950 F
Si location 2ème jour	120 F	120 F
REPAS DE FAMILLE	450 F	600 F
Vaisselle jusqu'à 50 couverts	110 F	165 F
Au delà de 50 couverts	220 F	330 F
Concours de pétanque	500 F	
Location traiteur le wend end (vaisselle comprise)	1000 F	
Location traiteur la semaine (vaisselle comprise)	500 F	
Electricité 1.50 F le KW selon consommation		
MATERIEL emporté :		
Table : 20 F - Chaises : 2 F - Couvert : 2 F	Gratuit	

L'équipement de la salle polyvalente a été bien amélioré cette année puiqu'un **lave vaisselle** a été installé ainsi qu'une grande **chambre froide**.

Début 1999, le téléphone est mis en service pour recevoir les appels et appeler les urgences. Le n° est le 03 85 25 48 08

DATES A RETENIR

25 Avril : Repas communal

13 Juin : Marche

27 Novembre : Concours de manille

ASSOCIATION CANTONALE DE ROCHEFORT - SEMUR EN BRIONNAIS

TARIF DE LOCATION DU MATERIEL APPLICABLE A COMPTER DU 01/01/1999

MATERIEL	RESPONSABLE	TARIF DE LOCATION	
		La Demi-journée	La journée
<u>BETONNIERES</u>			
Modèle équipé d'un moteur électrique	M. DUSSAUGE Henri La Rivière à BRIANT Tél : 03 85 25 81 49	30 F	50 F
Modèle équipé d'une prise de force	M. POPELIN Francis Tréval à St-JULIEN/JONZY Tél 03 85 84 10 47	30 F	50 F
<u>FENDEUR DE BOIS</u>	M. ARCIER Lucien La Cray à SEMUR/Bais Tél 03 85 25 04 66	70 F	120 F
<u>APPOINTEUR DE PIQUETS</u>	M. MONIN Robert Gregaine à SARRY Tél 03 85 25 10 94	120 F	200 F
<u>TARIERE</u>	M. PERRAT Pascal Le Fugaux à SEMUR Tél 03 85 25 00 29	200 F	400 F
<u>ENFONCE-PIEUX</u>	M. MARIN Roger Heurgues à Ste FOY Tél 03 85 25 81 74	100 F	200 F
<u>CULTIPAKER</u>	Mme PEGON Jeanne Les Igaux à SEMUR	Mise à disposition: + 130 F par hectare	20 F
<u>CAGE DE CONTENTION</u>	M. JOANNEL Yves Le Bourg à SEMUR Tél 03 85 25 35 24	100 F	200 F
<u>ECORNEUR</u>	M. JOANNEL Yves	80 F	150 F
<u>COULOIR DE CONTENTION MOBILE</u>	M. ARCIER Lucien	80 F	150 F

LES SERVICES

MAIRIE : Tél : 03.85.25.05.95

Permanences : Mardi et samedi de 9 H à 12 H

PAROISSE : Messe le 1er et 3ème dimanche de chaque mois à 9 h 30

Monsieur le Curé - Tél : 03.85.25.85.15

SERVICE DES EAUX : SAUR à Hautefond Tél : 03.85.88.76.76.

E.D.F. : Tél : 03.85.81.52.78

POMPIERS : Tél : 18 ou Centre de Secours Marcigny Tél : 03.85.25.24.67

GENDARMERIE : Tél : 17

ou Brigade de Semur en Brionnais Tél 03.85.25.07.14

SAMU : Tél 15

AIDE MENAGERE ET AIDE FAMILIALE :

Voir les responsables dans l'article inséré dans ce bulletin

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : Tous les mercredis

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS : Se faire inscrire en mairie -

Dates : 12 Mars et 9 septembre à partir de 8 Heures

CONTAINERS POUR TRI SELECTIF : Route de Cherancre -

A noter que le triage des bouteilles de vins fins continue

ADRESSES UTILES :

Sous- Préfecture - Rue de la Madeleine - 71120 -CHAROLLES -

Tél : 03 85 88 02 50

Centre des Impôts - Avenue Bayard -71120 - CHAROLLES -

Tél : 03 85 88 29 00

Direction Départementale de l'Équipement - 3,Allée des chapelains - 71604 -

PARAY LE MONIAL - Tél : 03 85 81 92 50

Direction des Routes et Infrastructures - 5,Route de Lugny - 71120 -

CHAROLLES - Tél : 03 85 24 14 26

Préfecture - 196, rue de Strasbourg - 71021 - MACON Cédex

Tél : 03 85 21 81 00 - Télécopie : 03 85 39 17 16

Conseil Général -Rue de Lingendes - 71026 - MACON Cédex 9

Tél : 03 85 39 66 00 - Télécopie : 03 85 39 03 49

PERMANENCES :

Mutualité Sociale Agricole :

Mairie de Marcigny, salle du rez de chaussée, le 1er jeudi de chaque mois de 9 H à 12 H

Caisse Retraite CRAM :

Mairie de Marcigny les 2ème et 4ème mardi de 9 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 15 H

Caisses Retraites Complémentaires :

Mairie de Marcigny les 2ème et 4ème mardi de 9 H 30 à 11 H 30

Assistante sociale : Mme Catherine PATAIN

Sur rendez vous le vendredi matin, 8, rue de Précý à Marcigny; Tél 03.85.25.40.25

Mairie de Semur en Brionnais le 1er jeudi de chaque mois de 14 H à 16 H, sans R.V.

Mairie de St Christophe en Brionnais le 2ème vendredi de chaque mois de 9 H à 11 H, sans Rendez-vous - Tél 03.85.25.82.16

C.D.H.A.R. :

Mairie de St Christophe en Brionnais le 3ème vendredi du mois, de 14 H à 15 H. Mme Danielle BEAUJARD

Tél : 03.85.21.01.60

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt :

Bâtiment administratif du champ de foire de St Christophe en Brionnais

Tous les jeudis de 8 H 30 à 10 H 30. Tél : 03.85.25.99.00

A.D.A.S.E.A. :

Bâtiment administratif du Champ de Foire de St Christophe en Brionnais

le 3ème jeudi du mois de 9 H à 12 H

Chambre d'Agriculture :

Bâtiment administratif du champ de foire de St Christophe en Brionnais

le 3ème jeudi du mois de 9 H à 12 H

Entraide et Service :

Mairie de Semur en Brionnais les lundis de 9 H à 12 H 30 Tél : 03.85.25.02.94

Mairie de St Christophe les 2èmes et 4ème vendredis de 14 H à 16 H. Tél 03.85.25.82.16

Cercle généalogique :

Mairie de St Christophe le 1er samedi du mois de 14 H à 18 H